

« Être attentif à soi, c'est être attentif aux autres »

HUGUES LELOIX



© Grégoire Maisonneuve pour l'INRS/2020

Hugues Leloix est médecin coordinateur de Groupe PSA. Il revient sur certains projets transversaux et sur le rôle joué ces derniers mois par les services de santé au travail dans la prévention du risque lié à l'épidémie de Covid-19.

Travail & Sécurité. Vous êtes médecin du travail sur le site de Rennes de Groupe PSA. Vous êtes également médecin coordinateur du groupe, comment est organisé le service autonome de santé au travail ?

Hugues Leloix. Nous sommes organisés en un service autonome unique, constitué de 27 médecins et de 80 infirmières, répartis sur les 19 sites français du groupe. Sur chaque site, nous travaillons avec d'autres intervenants comme les préventeurs sur l'évaluation des risques, des ergonomes sur des projets industriels, d'amélioration de la vie courante, de maintien dans

■ **Propos recueillis par Grégory Brasseur et Katia Delaval**

l'emploi... Pour ma part, je consacre désormais moins de 20% de mon temps à l'activité clinique, c'est-à-dire aux visites médicales, sur le site de Rennes. En tant que médecin coordinateur de Groupe PSA depuis 2013, j'exerce l'essentiel de mon activité dans la coordination des services de santé autonomes du groupe, tant en France qu'à l'international. Cela consiste notamment à élaborer des consensus de bonnes pratiques, qui visent à aller au-delà de la réglementation : ils sont basés sur les données scientifiques et leurs évolutions. Par exemple, nous travaillons à détecter les signaux annonciateurs de maladies professionnelles comme

les troubles musculosquelettiques (TMS) pour pouvoir intervenir de façon précoce. Nous interagissons également avec les services de santé des sites des autres pays du groupe, en Amérique latine, en Europe... Bien que chaque pays ait ses spécificités, culturelles et réglementaires, nous partageons un socle commun, afin d'assurer la prévention de nos quelque 200 000 collaborateurs dans le monde.

Je participe également à des projets transversaux en santé au travail, notamment sur les TMS et les risques psychosociaux (RPS). Pour ces derniers, nous avons par exemple établi un questionnaire standardisé en 2010. Cette « enquête RPS », qui vise à évaluer le bien-être au travail, le niveau de stress et la motivation des salariés, est déjà effective dans quinze pays. Nous prévoyons de la déployer le plus largement possible, afin de couvrir l'ensemble des pays dans lesquels l'entreprise a des effectifs significatifs. Elle est réalisée lors de la visite médicale. Malgré les changements liés à la réforme en santé au travail de 2016, notamment sur la fréquence du suivi médical des salariés, nous avons gardé une régularité dans les entretiens de suivi de santé qui ont lieu tous les deux ans en France. Cela peut être davantage dans certains pays, suivant les réglementations en vigueur.

Comment avez-vous vécu la crise liée à l'épidémie de Covid-19 ?

H. L. Nos services de santé ont été mobilisés très tôt dans cette crise sanitaire, dont on ne connaissait pas l'ampleur à l'époque. Les premières sollicitations sont venues dès janvier 2020, car nous avions des expatriés et des collaborateurs dans la région de Wuhan. Nous avons créé une cellule de crise internationale, dont je fais partie. Le but était de freiner l'entrée du virus dans les établissements du groupe. En février, il est apparu que le problème ne resterait pas en Chine. La question s'est posée ensuite à Milan, où nous avons un site. Comme il y a beaucoup d'administratifs, cela s'est géré notamment avec le déploiement du télétravail. Puis, ce sont nos sites de l'Est de la France qui ont été touchés : Sochaux, Mulhouse et Vesoul. Ils sont très connectés les uns aux autres et nous avons limité les déplacements des collaborateurs. À la mi-mars, l'activité s'est arrêtée sur l'ensemble des sites français. Le télétravail est rapidement devenu la règle pour les activités tertiaires. Pour les salariés pour lesquels cela n'était pas possible, notre objectif a été de préparer la reprise sans que cela ne présente de risques pour eux. À noter que cette reprise s'est opérée progressivement, et à des rythmes différents selon les usines.

Quel a été le rôle du service de santé au travail ?

H. L. Comme aucune mesure ne suffit à elle seule à assurer la protection à 100 % contre une contamination, nous avons établi un protocole avec un ensemble de mesures qui vise à s'en approcher le plus possible. Cela commence bien sûr par le respect des gestes barrières. Nous avons imposé le port du masque partout sur les sites, en intérieur comme en extérieur, dès le 18 mai dernier. Cela nous semblait plus simple et plus clair pour les collaborateurs. Nous avons défini une centaine de directives pour couvrir tous les cas de figure, tous les postes, sur l'ensemble de nos sites, partout dans le

monde. Au total, une trentaine de groupes de travail impliquant le service de santé au travail ont été constitués pour résoudre les problématiques de terrain : que fait-on pour les douches ? Comment gérer l'accueil ? Quelle solution organisationnelle apporter lorsqu'un processus industriel ne permettant pas aux collaborateurs de rester à plus d'un mètre les uns des autres a été identifié ? À chaque fois, nous nous coordonnons entre services de santé au travail : cela a renforcé le travail en équipe, déjà habituel chez nous ! Puis, nous présentons les protocoles aux organisations syndicales et nous communiquons auprès des salariés, afin que les mesures soient comprises et acceptées.

La reprise pour chaque site était donc conditionnée au respect des règles définies dans le protocole...

H. L. En effet. Nous avons réalisé des audits pour mesurer la capacité des établissements à appliquer le protocole. Puis nous les avons audités à nouveau, d'une part pour s'assurer de la pérennité des procédures et, d'autre part, pour étudier le traitement des anomalies et la gestion des aléas. Nous avons également insisté auprès de tous nos collaborateurs pour qu'ils ne viennent pas travailler dès lors qu'ils ressentaient des symptômes. Ce n'est pas un message si simple à faire passer en France, alors que cela l'est dans d'autres pays. Il faut déployer de la pédagogie, expliquer qu'être attentif à soi, en période d'épidémie, c'est être attentif aux autres. Nous avons mis en place une application en juillet avec un protocole d'autosurveillance. Température, toux, perte d'odorat... Nous aidons nos collaborateurs à mieux s'observer. Le télétravail reste la règle quand c'est possible, ainsi que la limitation des déplacements. Nous sommes aujourd'hui encore fortement mobilisés autour de la prévention de la Covid-19 : 80 % du temps de travail de nos équipes de santé est dédié à ce sujet. Nous avons mené énormément de travaux transversaux et pluridisciplinaires. J'ai la conviction que nous avons collectivement beaucoup appris de cette crise, et que cela aura un impact durable et positif sur la façon d'appréhender la santé et la sécurité au travail.

Mesurez-vous également les effets de cette crise pandémique au travers des enquêtes RPS ?

H. L. C'est encore difficile à dire. Nous avons diffusé moins de questionnaires pendant cette période, puisque nous avons arrêté les suivis de santé au travail pendant quelques mois. Mais, paradoxalement, nous n'avons jamais autant été en contact avec les salariés. Un premier retour d'expériences a révélé notamment que les personnes en télétravail l'avaient plutôt bien vécu, malgré des disparités sociales. Les services de santé au travail ont été très présents pour répondre aux appréhensions que chacun pouvait avoir, à différents stades de la crise. Pendant des mois, la santé et la sécurité des collaborateurs a été le point de vigilance principal pour Groupe PSA. Ils en ont conscience et y ont été, je crois, assez sensibles. Le souci majeur de l'entreprise, aujourd'hui encore, est qu'un collaborateur ne puisse pas être contaminé sur son lieu de travail. C'est aussi ce que nous devons à ceux qui sont à risque de développer une forme sévère de Covid-19. ■



REPÈRES

1999-2007

Médecin du travail de Groupe PSA, à Sochaux

2007-

AUJOURD'HUI

Médecin du travail de Groupe PSA, à Rennes

DEPUIS 2013

Coordinateur santé en France du groupe puis extension à l'international